

LE SERVICE ASSISTANCE ADMINISTRATIVE AUX FAMILLES



maladie physique, mentale ou psychique ou d'une déficience de même nature.

Malheureusement, les méandres administratifs ne sont pas toujours facilement compréhensibles. C'est d'autant plus vrai, lorsque tombe le verdict d'un diagnostic qui chamboule toute une vie de famille.

Dorothée Péree, responsable du service, souligne que toute personne avec un diagnostic TSA et nécessitant de l'aide en lien avec l'assurance dépendance peut faire appel au service : "En 2019, nous avons compté 74 personnes qui ont bénéficié de cet appui administratif".

- Un conseil et un accompagnement de la famille pour introduire la demande de prestations ;
- un accompagnement de la famille pendant toutes les démarches de réévaluation des prestations ;
- une gestion des démarches administratives relatives aux prestations des heures de soutien octroyées, prestation des heures octroyées par l'assurance dépendance (soutien psycho-social, soutien individuel hygiène-mobilité-nutrition, garde à domicile,

74
PERSONNES
ONT BÉNÉFICIÉ
DE CE SERVICE



Martine Weber, responsable de la gestion des ressources humaines, nous décrit ce qui a changé dans le quotidien de la Fondation :

C'est pourquoi la FAL dispose également d'un service d'assistance administrative pour les familles. La FAL sert d'intermédiaire entre les familles qui font appel à son service et la cellule d'orientation et d'évaluation qui est placée sous l'autorité du Ministère de la Sécurité Sociale. Le service offre tout au long de l'année :

- Le formulaire de demande de prestations de l'assurance dépendance est disponible directement auprès de la Caisse nationale de santé (CNS) ou bien sur leur site internet : www.cns.lu.
- Les familles qui souhaitent profiter de ce service peuvent aussi contacter le numéro de téléphone 26 91 11-1 ou bien envoyer un e-mail à autisme@fal.lu.

BON A SAVOIR

L'assurance dépendance est une des branches de la sécurité sociale. Elle complète et améliore la protection sociale en couvrant le risque de perte durable de l'autonomie. Pour se faire, elle prend en charges les frais des aides et soins nécessaires aux personnes dépendantes, qui vivent à domicile ou dans un établissement d'aides et de soins.

Pour qu'une personne soit considérée comme dépendante, elle doit avoir un besoin important et régulier d'assistance d'une tierce personne pour accomplir les actes essentiels de la vie suite à une

crise dans leur vie quotidienne et ils l'expriment tous à leur façon. Le simple fait qu'il y ait des changements non prévus dans leur personnel encadrant suffit à bouleverser les personnes TSA. Ils sont maintenant aussi pris en charge par des personnes, comme des bénévoles, qui ils ne connaissent pas encore.

Pour le bien-être de nos résidents nous avons annulé toutes leurs sorties inclusives. Le plus difficile

"Dès le début de cette situation exceptionnelle, nous avons mis l'accent sur la prévention. L'objectif est de non seulement protéger nos bénéficiaires dont nous avons la responsabilité, mais aussi pour protéger notre personnel..."

La direction a fait appel aux services d'un virologue, le Prof. Dr. Muller, bien avant que le gouvernement ait lancé des mesures officielles. Sur base de ses conseils, nous avons adapté nos procédures et avons pris les mesures nécessaires de gestion interne : L'obligation du port d'un masque, la limitation des échanges entre les sites, le lavage régulier des mains, etc.

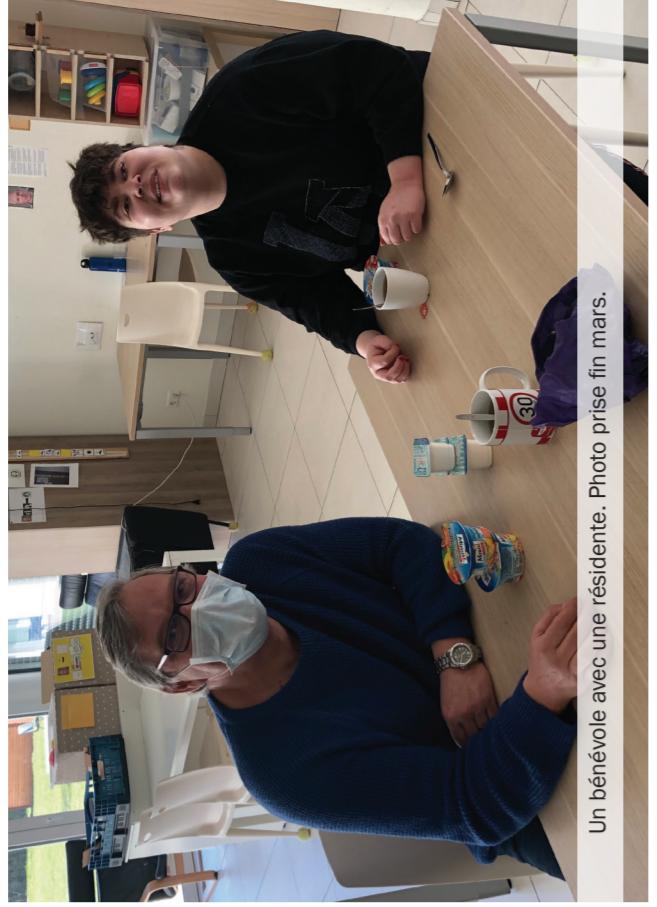
Au début de la crise, en raison du manque de masques chirurgicaux, le Prof. Dr. Muller nous a conseillé de mettre en place un système de réutilisation de masques pour notre personnel ainsi que pour les usagers. La spécificité de notre prise en charge, liée au lourd handicap de nos résidents, ne nous permet pas toujours de garder une distance de 2 mètres. À tout moment nous avons suivi, aussi bien que possible, les différentes recommandations émises par le gouvernement.

Afin d'assurer la continuité de nos services, nous avons lancé un appel à bénévolat

plus large pour pouvoir pallier à un manque éventuel au niveau du personnel. Ils ont répondu présent et prouvent qu'ensemble nous construisons des vies meilleures.

Nos bénéficiaires ressentent également cette

LA FAL EN PLEINE CRISE DU COVID-19



crise dans leur vie quotidienne et ils l'expriment tous à leur façon. Le simple fait qu'il y ait des changements non prévus dans leur personnel encadrant suffit à bouleverser les personnes TSA. Ils sont maintenant aussi pris en charge par des personnes, comme des bénévoles, qui ils ne connaissent pas encore.

Pour le bien-être de nos résidents nous avons annulé toutes leurs sorties inclusives. Le plus difficile

"... protéger nos bénéficiaires dont nous avons la responsabilité, mais aussi pour protéger notre personnel..."

Nous n'avons à ce jour pas vécu d'infections au sein de nos structures résidentielles.

Nous touchons du bois et espérons tous sincèrement que cela restera ainsi. Nous attendons tous la fin de cette période éprouvante qui nous permettra de lancer à nouveau de nouvelles activités synonymes d'épanouissement pour les personnes que nous soutenons et encadrons".

(date de la clôture rédactionnelle : 30 avril 2020)



DEVENEZ BÉNÉVOLE :



N'hésitez pas à nous contacter par mail si vous êtes intéressés à nous offrir de votre temps et de vos compétences.

benevolat@fal.lu

Serge MALGET
Agence Principale d'Assurances
2, Grand-Rue - Clervaux
Tél.: 92 00 93
www.malget.lu

Foyer
Einfach fir lech do